



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	09 Novembre 2018	Séance du : 23 Novembre 2018
	<u>Votes : 33</u>	L'An Deux Mille dix-huit, le 23 Novembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 25	Pour : 29	
Absents : 12	Contre : 4	
Représentés : 8	Abstention :	

Etaient présents : Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents représentés : M. Claude REVEL (Canet) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)

Absents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Objet : Projet d'ouverture dominicale des commerces sur Clermont l'Hérault – Saisine de la Communauté de communes par Monsieur le Maire de CLERMONT L'HERAULT pour avis conforme du Conseil communautaire

Monsieur Lacroix rappelle aux membres du Conseil communautaire que conformément à l'article L 3132-26 du Code du Travail, à la loi 2015-990 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite « loi Macron ») et son décret d'application du 15 novembre 2015, les règles des ouvertures dominicales des commerces ont été modifiées.

Le maire a désormais la possibilité d'étendre l'ouverture des commerces jusqu'à 12 dimanches par an contre 5 auparavant après recueil de l'avis du Conseil communautaire en cas d'ouverture supérieure à 5 dimanches.

Monsieur Lacroix informe les membres du Conseil communautaire que le maire de Clermont l'Hérault a été sollicité par certains commerces afin d'autoriser leur ouverture sur plus de 5 dimanches en 2019.

Ainsi, Monsieur le maire de Clermont l'Hérault sollicite l'avis de la Communauté de communes du Clermontais sur le projet de calendrier d'ouvertures dominicales des commerces des secteurs de vente au détail suivant :

Commerce de détails hors concessions automobiles : 8 dimanches

- 13 janvier 2019 (1^{er} dimanche des soldes d'hiver),
- 30 juin 2019 (1^{er} dimanche des soldes d'été),
- 1^{er} septembre 2019 (dimanche précédent la rentrée des classes),
- 1^{er}, 8, 15, 22, 29 décembre 2019,

Commerce automobile : 4 dimanches

- 20 janvier 2019,
- 17 mars 2019,
- 16 juin 2019,
- 13 octobre 2019,

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Lacroix et après en avoir délibéré,

A LA MAJORITE,,

APPROUVE le Projet d'ouverture dominicale des commerces sur Clermont l'Hérault tel que présenté ci-dessus, soit :

Pour les commerces de détails hors concessions automobiles : 8 dimanches

- 13 janvier 2019 (1^{er} dimanche des soldes d'hiver),
- 30 juin 2019 (1^{er} dimanche des soldes d'été),
- 1^{er} septembre 2019 (dimanche précédent la rentrée des classes),
- 1^{er}, 8, 15, 22, 29 décembre 2019,

Pour les commerces automobile : 4 dimanches

- 20 janvier 2019,
- 17 mars 2019,
- 16 juin 2019,
- 13 octobre 2019,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HERAULT' at the bottom, with a central emblem featuring a figure holding a staff and a star.

Jean-Claude LACROIX